
ICANN82 | Forum de la communauté – GAC : Séance micro-ouvert et réunion avec le NCSG
Dimanche 9 mars 2025 – 09h00 à 10h00 PST

NICOLAS CABALLERO

Bonjour à tous. J'espère que vous avez eu une opportunité de prendre un petit café. Veuillez prendre place. Nous allons commencer.

JULIA CHARVOLEN

Bonjour et bienvenue à la séance micro ouvert du GAC en ce dimanche 9 mars 17 h UTC. Sachez que cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de l'ICANN Pendant la séance.

Les questions et les commentaires envoyés dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont bien formulés. N'oubliez pas de donner votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler au cas où vous parlez une langue autre que l'anglais. Parlez lentement et clairement de manière à permettre une bonne interprétation de vos propos. Et n'oubliez pas d'éteindre tous vos dispositifs lorsque vous prendrez la parole. Toutes les fonctionnalités sont disponibles dans Zoom. Je cède la parole à Nico Caballero, président du GAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

NICOLAS CABALLERO

Merci Julia. Bonjour. Bienvenue à tous. J'imagine que l'objectif de cette session, c'est d'avoir une séance ouverte. Nous sommes des personnes de différents groupes de la communauté de l'ICANN et donc vous êtes invités à prendre le micro, à présenter vos questions, vos commentaires au GAC. Nous allons rester en mode écoute tout simplement pendant cette séance et ensuite cela dépendra un peu des circonstances, mais nous pourrions revenir sur certains points qui auront été soulevés lors d'une séance à suivre lors de l'ICANN 81, lors de l'ICANN 83 à Prague, où, suivant la situation à l'avenir, lors des réunions publiques de l'ICANN. Les personnes qui ont envoyé une demande micro-ouvert seront invitées à prendre la parole en premier. Et Julia, vous me direz si je me trompe, mais je crois que nous avons déjà trois demandes qui nous ont été envoyées : deux dans la salle et une qui a été envoyée par écrit. Alors dites-moi si je me trompe, mais donc ceux qui sont présents dans la salle peuvent également participer de la même manière que les participants à distance qui lèveront la main sur Zoom. Je m'occuperai de la file des interventions. Ceux qui se sont inscrits auront la parole en premier pendant la séance.

Donc un petit rappel. Diapositive suivante, s'il vous plaît, donnez votre nom et votre affiliation un petit peu comme on le fait dans les déclarations d'intérêts, etc. Donc, nous vous demandons de donner votre nom, votre affiliation et de bien indiquer si vous parlez en votre nom personnel ou alors au nom du groupe que vous représentez – l'unité constitutive, le comité consultatif, le groupe de parties prenantes, etc. Donc pour l'instant, et dites-moi si je me

trompe, mais nous avons donc d'abord M. Mason Cole de Perkins Coie LLP qui est dans la salle, si j'ai bien compris. Il est là-bas. Ensuite, nous avons une question qui a été envoyée par M. Michael Palage. Je ne sais pas exactement comment ça se prononce. Toutes mes excuses si je me trompe. Et le troisième intervenant, pour l'instant, c'est David Irving de Tayer qui est à distance.

Comme je le disais, suite à ceux qui se sont inscrits, toutes les personnes qui sont présentes dans la salle, dans le public, sont invités à prendre la parole. Donc je donne le micro à M. Mason Cole. Mason, allez-y.

MASON COLE

Merci Nico. J'espère que vous m'entendez. Merci pour cette opportunité de parler. Je m'appelle Mason Cole et je parle en mon propre nom en tant que président du groupe des représentants des entités non commerciales. Le CSG cherche à trouver des outils non invasifs pour régler les problèmes d'utilisation malveillante du DNS. Les statistiques et la recherche nous montrent qu'il y a un problème d'abus qui représente un coût pour ce que nous représentons à hauteur de millions de dollars tous les ans.

Il y a des demandes qui ont été faites pour que, dans le cadre de l'accord des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre qui ont été présentés dans le cadre de la lutte contre le DNS.

Donc la possibilité d'agir à l'échelle, la possibilité d'agir sur les imposteurs, les mises à jour opérationnelles telles que l'amélioration des temps de réponse pour correspondre à l'urgence des menaces sur le DNS, la documentation des étapes qui sont prises contre les abus. Demander un dévoilement du WHOIS, en particulier lorsqu'il y a un problème d'échelle. Vérification de l'identité. Et sur la définition du DNS, le SAC-115 nous dit qu'il n'y a pas de bonne définition de l'abus des DNS.

NICOLAS CABALLERO

Mason, désolé de vous interrompre, mais est-ce qu'on pourrait augmenter le volume? Je n'entends pas bien, Mason. Désolé pour l'interruption. Mason, on vous entend mal. Merci. Allez-y.

MASON COLE

La CSG, qui a déjà consulté le PSWG par rapport à ses propositions, souhaite coopérer avec le GAC dans le cadre de ses propositions dans les contrats pour réviser les contrats avant la nouvelle série. C'est quelque chose que nous avons fait en 2012 pendant cette série et donc nous souhaitons que la communauté coopère pour la nouvelle série. Donc nous sommes à l'écoute pour votre feedback et vos réflexions là-dessus. Merci, encore une fois.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Mason. C'est noté. Cette séance est enregistrée, donc nous avons tout ceci dans l'enregistrement. Merci Mason. Il y

a une question qui a été envoyée par M. Michael Palage. Désolé, encore une fois, je vais lire la question.

« Je souhaite m'exprimer sur la question de la santé du modèle multipartite de l'ICANN et accroître le nombre de séances fermées par les groupes de parties prenantes de l'ICANN. Au tout début, l'ICANN était critiquée parce que certaines séances étaient closes. De nos jours, il n'y a pratiquement plus aucune séance de ce type pour le GAC, mais il y a beaucoup de séances qui sont à huis clos pour d'autres groupes. Étant donné le fait que ces séances à huis clos ont lieu, donc il s'agit des parties contractantes sans notification sur l'anti-trust, ceci est préoccupant. » Donc voilà, c'est la fin de la citation. Encore une fois, merci M. Palage.

Ensuite, nous avons le troisième intervenant et après nous vous donnerons la parole dans la salle pour vos commentaires et vos questions, y compris le GAC. Donc le troisième intervenant, c'est M. David Irving de Tayer. Je ne suis pas certain que ce soit son nom de famille Tayer. C'est peut-être une société. Je crois qu'il est présent à distance.

DAVID IRVING TAYER

Merci beaucoup. Je suis avocat en France dans le domaine de la propriété intellectuelle et j'agis en mon propre nom. Je ne représente aucun groupe, aucune société. Dans le cadre de cette demande, je ne sais pas si vous vous souvenez, mais lors de la première série des nouveaux gTLD, nous avons eu des problèmes par rapport aux noms géographiques et je me demandais quelle

pourrait être la garantie dont le GAC aurait besoin pour accepter une demande de nom qui fait partie de l'ISO 3166-1 s'il y a une entité spéculative non commerciale qui fait une demande de nouveau gTLD, y compris le nom qui serait sur cette liste? Et il y a une sous-question également. Quelle serait la condition pour une demande de nom sur la liste ISO 3166-2 lorsqu'il y a mention d'un pays, d'une province, d'un État, lorsque le nom demandé serait le même que celui qui n'est pas mentionné dans le guide du candidat tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il existe aujourd'hui? Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Merci David. Donc, si j'ai bien compris votre question, vous voulez savoir quelles seraient les conditions pour que le GAC accepte une demande de nom dans le cadre de l'ISO 3166? C'est ça la question. Est-ce que j'ai bien compris?

DAVID IRVING TAYER

Oui, c'est une question, mais avec une précision si, dans un cas précis, il y a certaines garanties qui seraient acceptables pour le GAC. Est-ce que le GAC accepterait un nom qui serait couvert par cette liste?

NICOLAS CABALLERO

Très bien, merci. C'est noté à ce stade. Merci David. Donc je vous demande s'il y a d'autres requêtes, d'autres questions avant que je

demande au GAC de réagir avec des commentaires et questions. On va donner le micro à la personne qui est ici au milieu de la salle.

TORSTEN KRAUSE

Désolé. Bonjour à tous, Je m'appelle Torsten, je suis allemand. Et je parle en mon propre nom.

J'aimerais vous informer si nécessaire que dans d'autres groupes, ici à l'ICANN, nous parlons de la mise en œuvre de l'évaluation de l'impact des droits humains et je voudrais que vous appuyiez ce processus. Je crois que c'est nécessaire donc de bien garder à l'esprit les droits humains et de prendre en considération les droits des enfants. Moi, ce que je cherche, c'est à protéger leurs données, à avoir des dispositions pour que la participation des enfants en ligne dans l'environnement numérique soit bien possible, sans risque.

NICOLAS CABALLERO

Merci. C'est noté. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions? Vous avez toujours la parole de demande ici. Le monsieur ici, c'est la Bosnie-Herzégovine? Oui. Allez-y. Monsieur.

MEAS PO

Bonjour Nico. Bonjour à tous. Je suis Meas Po, Secrétaire d'État du ministère des Télécommunications du Cambodge. Ça fait longtemps que je souhaitais venir, mais ce n'est que la deuxième fois que je peux être présent.

J'ai deux questions, deux suggestions pour Nico en tant que président du GAC. Premièrement, ma question est : Y a-t-il des restrictions sur le DNS pour les pays externes, pour le Cambodge? J'aimerais savoir s'il y a beaucoup de sociétés au Cambodge? Je voudrais savoir s'il y a des sociétés de l'extérieur du pays qui pourraient venir au Cambodge. J'aimerais savoir quel est votre conseil là-dessus par rapport au DNS?

Et puis, est-ce qu'il y a une politique sur le DNS dans d'autres pays? Parce que, à ce stade, au Cambodge, nous n'avons pas de politique relative au DNS, mais nous avons des réglementations, des lois, mais nous n'avons pas de politique.

Troisièmement, ma demande au GAC, c'est une demande de renforcement des capacités sur les ccTLD, sur la gestion du DNS. Quatrièmement, c'est une demande au GAC de soutien technique pour le Cambodge, parce que, de nos jours, nous n'avons pas au Cambodge de commercialisation ou de gestion. L'administration est petite et donc nos capacités sont moindres. Nous souhaitons donc commercialiser le DNS au Cambodge. Nous souhaitons donc mettre à l'échelle nos efforts.

NICOLAS CABALLERO

Merci au Cambodge. Si j'ai bien compris votre deuxième question, vous faites référence à une restriction sur le DNS. Au Cambodge, c'est ça? Mais ceci n'a bien sûr pas grand-chose à voir avec le GAC, mais par contre, on peut faire passer cette question au personnel

du GAC pour que vous puissiez être mis en contact avec les bonnes personnes pour essayer de trouver une solution.

En ce qui concerne la quatrième question, le renforcement des capacités. Si j'ai bien compris, vous demandez un soutien en matière de renforcement des capacités sur le DNS et DNSSEC, etc. Est-ce que c'est bien ça? D'ailleurs, c'est une opportunité pour le vice-président régional. Je regarde notre nouvel élu d'Asie-Pacifique, vice-président désormais, nous pouvons donc travailler ensemble pour essayer de trouver une solution. Si j'ai bien compris, c'était peut-être l'année dernière ou cette année, vous avez eu une réunion à Singapour. Mais n'hésitez pas à intervenir là-dessus, oui, l'Australie.

IAN SHELDON

Oui. Quelques points. Donc nous avons une petite réunion ce soir pour l'Asie-Pacifique, le GAC de l'Asie-Pacifique. Donc, juste après la conclusion de notre journée au GAC, il y aura aussi à Hanoï un forum de notre région qui, justement, traitera des problèmes spécifiques à notre région Asie-Pacifique. Et pendant la bilatérale GAC/ccNSO, nous allons nous concentrer spécifiquement sur les ccTLD. Donc c'est le moment de poser ce type de questions. Donc voilà quelques opportunités pour parler de ces intérêts qui ont été exprimés et on pourra absolument se rencontrer à la pause pour échanger davantage sur les questions d'échanges régionaux.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup à l'Australie. Donc voilà le Cambodge. N'hésitez pas à rencontrer l'Australie pendant la pause-café. Mais ne craignez pas, nous allons nous occuper de vos questions. Et au Vietnam, du 2 au 9 mai, vous avez dit, donc je crois que si je comprends bien, la géographie, ce n'est pas très loin pour vous, le Cambodge. Donc vous pourriez absolument trouver un moment pour prendre un cappuccino là-bas en Asie Pacifique ensemble. Donc encore une fois, merci au Cambodge, merci à l'Australie. J'ai la Bosnie-Herzégovine. Allez-y.

SUADA HADZOVIC

Juste pour répondre. Nous sommes dans le groupe sur les droits humains où l'on a traité la question de l'impact de l'utilisation malveillante du DNS sur les droits humains. Nous avons donc ce groupe qui traite de cette question.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Bosnie. Le micro reste ouvert. Je ne vois pas de mains levées en ligne et nous avons quelqu'un qui souhaite prendre la parole. Allez-y, s'il vous plaît. Identifiez-vous, s'il vous plaît. Je ne vois pas très bien. Excusez-moi. C'est pour ça que je demande aux autres de me dire qui a levé la main. Merci.

JAMES CONLEY

Bonjour, Je m'appelle James Conley. Je parle en mon propre nom. Ma question concerne le Pacte numérique mondial. Pardon, le Sommet du futur où le pacte numérique mondial a été adopté. Je

suis conscient qu'il y a des questions liées à la responsabilité par rapport à cela et je pense qu'on devrait parler de l'utilisation responsable du DNS. Je sais très bien qu'il y a des soucis par rapport à cela. Et donc j'aimerais savoir ce que fait le GAC par rapport à ces questions. Lorsqu'on parle de l'utilisation responsable du DNS dans le cadre du Pacte numérique mondial, l'objectif général de l'ICANN et bien sûr des Nations Unies, c'est bien sûr, est aligné sur cette question.

NICOLAS CABALLERO

J'ai Niue après, s'il vous plaît.

PAR BRUMARK

J'ai pris un échantillon ici, c'est un document de 500 pages. Je sais que les gens voudraient prendre un café. Je m'appelle Par Brumark. Je suis envoyé spécial du gouvernement de Niue, un État-Nation souverain reconnu par tous les pays au monde. Je voulais tout simplement faire une remarque. Je ne sais pas combien d'entre vous connaissent la différence entre l'ICANN, qui est une société et non pas une organisation. Et donc elle a des documents de création en Californie et donc au troisième paragraphe de ces statuts constitutifs – et cela n'a rien à voir avec la souveraineté, parce qu'on ne parlait pas d'un Internet international ou du modèle multipartite. Mais donc ce paragraphe dit « La société doit agir conformément à ses statuts, au bénéfice de la communauté Internet dans son ensemble. Elle doit mener ses activités en conformité avec les principes pertinents de la loi internationale,

des conventions internationales, les lois applicables de manière transparente qui permettent la concurrence et des marchés ouverts en matière d'Internet. La société doit, le cas échéant, travailler avec les organisations internationales et il est dit également que l'ICANN doit respecter la loi internationale, les lois nationales de chaque pays. »

Je sais qu'il y a d'autres cas où les délégations ne se sont pas bien passées et ça a été le cas de Niue. Depuis 2015, il y a un travail qui est fait pour corriger ce problème. Mais après la PTI, ce travail a été arrêté. Peu importe le problème que vous avez, c'est la gestion qui a été choisie dans les années 90. Donc pour ce qui est de la délégation révocation, les demandes de révocation et de délégation, cela fait cinq ans que ces demandes sont bloquées en permanence par la PTI. À cela s'ajoute le fait que Niue a été le premier pays du monde à avoir une loi pour protéger les domaines en tant que ressources nationales. C'est un document de 150 pages, celui qui traite de la question de la délégation et de la redélégation, ce n'est même pas quand on nous dit non, on ne reçoit même pas de réponse. Il y a une réunion prévue maintenant. Nous avons parlé avec la ccNSO, car c'est la ccNSO qui prend ce type de décision. Et on nous a dit qu'on allait récupérer ce que nous voulions. C'était au Rwanda. Il y a un groupe de travail qui s'occupe des lacunes avec la loi. Mais la PTI est un département, alors que la ccNSO a le pouvoir de pouvoir agir. Je sais qu'il y a eu des problèmes de recrutement de personnel qui ont conduit à certains problèmes que nous avons rencontrés. Alors voilà où nous en

sommes et j'attends avec impatience de pouvoir avoir une solution.

NICOLAS CABALLERO

S'il vous plaît, je vous prie d'être bref. Vous avez trois minutes.

PAR BRUMARK

Il est très important pour tous les pays ici présents de comprendre que s'ils sont souverains, ils ont des droits pour gérer leur propre domaine.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Niue. Nous en prenons note. Même si le GAC n'intervient pas directement avec la délégation et la redélégation, nous pouvons arranger une réunion avec la ccNSO et la PTI si cela peut vous aider. Je veux juste préciser que nous n'avons pas d'implication directe dans ce type de questions relatives à la délégation ou la redélégation, mais nous allons faire de notre mieux pour vous aider au micro.

PAR BRUMARK

Oui, je pense que c'est important parce que nous ne sommes pas seuls. Il y a d'autres pays qui se retrouvent dans une situation pareille. Et donc cela empêche de pouvoir développer ces domaines et de gagner de l'argent.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Niue. Tout cela est bien noté. Comme nous l'avons dit avant, nous sommes en mode écoute. Nous ne sommes pas en mesure de fournir une réponse immédiate. Nous sommes comme les psychologues, nous sommes là pour écouter les patients et ensuite nous allons décider de ce que nous pouvons apporter comme réponse. Nous allons probablement pouvoir répondre à certaines de ces questions. Pour d'autres, nous allons faire de notre mieux pour vous orienter ou vous adresser vers la personne qui pourrait vous aider.

Nous avons encore trois minutes. À l'Egypte, s'il vous plaît.

MANAL ISMAIL

Je ne vois pas d'autres mains levées dans la salle. Et donc je me suis permise de faire un commentaire. L'ICANN 83 aura lieu – je vais vérifier les dates – au mois de juin, du 9 au 12 juin. Je voulais dire que pour le monde musulman, la région dans laquelle je viens, il y a une fête nationale du 6 au 10 juin. Et donc il y a une superposition entre l'ICANN 83 et cette célébration de notre religion qui est très importante pour nous. C'est un petit peu comme Noël. Et donc, je pense, je voulais faire un commentaire par rapport à cela pour attirer l'attention de l'ICANN sur ce type de problème qui peut se poser pour l'éviter à l'avenir.

NICOLAS CABALLERO

Pouvez-vous répéter le nom de l'événement?

MANAL ISMAIL

C'est Eid al-Adha feast. C'est une fête très importante pour le monde musulman.

NICOLAS CABALLERO

Très bien, merci beaucoup. Désolé de mon ignorance par rapport à cela. Merci l'Egypte.

Nous avons encore une minute. Le micro reste ouvert. En fait, nous devons conclure. Le Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON

Je ne vais pas faire de commentaire puisque nous sommes en mode écoute. Je voulais tout simplement remercier les personnes qui nous ont fait parvenir les questions par avance. Pour ce qui est de l'abus du DNS, nous avons écouté beaucoup de questions par rapport à cela. Nous avons eu des commentaires concernant également les noms géographiques. Nous avons eu une séance par rapport aux noms géographiques hier qui nous a permis de récolter beaucoup d'informations. Je voulais tout simplement remercier les personnes qui sont intervenues.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, le Royaume-Uni. Maintenant, nous allons conclure cette séance. Merci à tous. Nous allons prévoir une nouvelle séance de micro ouvert. Je ne sais pas, je ne suis pas sûr si ce sera pour Prague ou pour Oman, mais nous allons prévoir une autre session de ce type.

Maintenant, nous allons passer à notre prochaine session : le NCSG, le Groupe des représentants des parties prenantes non commerciales. Bienvenue Rafiq et Farzaneh. Est-ce que j'ai bien prononcé votre nom? Farzaneh et Rafik, c'est ça? Et M. Pedro. Alors bienvenue, c'est le NCSG, le groupe de parties prenantes non-commerciales. Nous sommes ravis de vous avoir parmi nous. Vous avez la parole.

RAFIK DAMMAK

Merci Nico. Merci aux membres du GAC pour cette opportunité de pouvoir parler avec vous. Je vais tout d'abord présenter la NCSG. Pour ceux qui ne la connaissent pas, nous faisons partie de la GNSO, du groupe de parties prenantes de la GNSO. Nous sommes un groupe de parties non-commerciales. Nous représentons la société civile et les utilisateurs non commerciaux au sein de l'ICANN. Nous participons donc, par le biais de la GNSO, à l'élaboration de politiques sur les gTLD et nous avons différentes perspectives par rapport aux différents sujets. Et je voudrais attirer votre attention sur deux de ces perspectives que nous souhaitons partager avec le GAC pour obtenir vos retours aussi et savoir ce que vous en pensez. Je ne vais pas m'attarder trop longtemps sur ma présentation et je vais passer aux principaux sujets. Tout d'abord, l'évaluation des droits humains. Je sais que cela a été mentionné auparavant, mais je voudrais vous apporter un peu plus de détails ou peut-être une perspective différente par rapport à l'abus du DNS

du point de vue des droits humains. Et mon collègue va peut-être vous donner plus de détails.

FARZANEH BADI

Bonjour à tous! Comme Rafik l'a dit, le Groupe des parties prenantes non commerciales travaille sur les droits humains et l'accès à l'Internet au niveau mondial. Pour ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS et son atténuation, dans le cadre des amendements contractuels, il y a eu des discussions par rapport à ce qui pouvait être fait pour atténuer les utilisations malveillantes du DNS. Nous avons des indicateurs de qualité, par exemple, combien de domaines compromis ont été fermés, etc. Il y a des statistiques par rapport à cela et nous pensons qu'il faut introduire aussi des mesures qualitatives. Comment faire? Une possibilité, c'est par le biais de l'impact, l'évaluation de l'impact sur les droits humains, voir comment l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS peut avoir un impact sur les droits humains des titulaires de noms de domaine et pour les utilisateurs.

Par exemple, la fermeture d'un domaine pourrait avoir des implications pour la liberté d'expression, mais cela peut avoir un impact également sur l'accès à l'information si, par exemple, il y a un plaidoyer sur les droits humains qui documente la violence policière ou les actions pendant une protestation. Si on ferme ce site, alors les droits humains peuvent être impactés et les gens ne pourront pas accéder à ces informations. Un autre facteur pour l'atténuation de l'abus du DNS, c'est l'accès aux données à

caractère privé des titulaires de noms. Et donc cet accès aux informations doit être fait avec beaucoup de prudence et pas de manière hâtive.

La première session que nous avons eue par rapport à l'évaluation de cet impact sur les droits humains, pour cette session, nous avons invité le groupe du GAC qui s'occupe des droits humains et à Istanbul, nous avons donc commencé à parler sur cette question. Nous avons examiné plusieurs scénarios pour comprendre quels sont les risques et ce que l'on peut faire pour éviter ces risques.

Pendant cette réunion, nous avons eu une autre session et par ailleurs, j'ai vu des membres du GAC qui ont participé à cette séance et nous en sommes reconnaissants. Nous voulons donc aboutir à des lignes directrices non contraignantes pour les bureaux d'enregistrement, pour savoir ce qu'il faut faire pour atténuer lorsqu'ils prennent des mesures d'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

Pour être clair, nous ne sommes pas un organe qui donne des avis. Nous n'insistons pas sur les processus d'élaboration de politiques. Nous ne voulons pas lancer un processus d'élaboration de politiques. Ce que nous voulons, c'est plutôt élaborer ces lignes directrices non contraignantes.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Je vais vous arrêter ici pour voir s'il y a des questions ou des commentaires par rapport à ce qui vient d'être

présenté. Y a-t-il des commentaires? Est-ce que les membres du GAC souhaiteraient poser des questions aux membres de la NCSG avant de passer au point suivant?

Moi-même, j'aimerais dire une chose. Pour éviter l'abus du DNS, je sais très bien qu'il n'y a pas de solution magique. Il n'y a pas de mise en œuvre efficace à 100 %. Mais je recommande très humblement la gestion du DNSSEC et la mise en œuvre de RPKI. De cette manière, vous seriez à 90 % sûr. Mais je le répète, il n'y a pas de solution magique. Mais je pense que ce serait un bon début pour vos membres faire un renforcement des capacités pour mettre en œuvre ces solutions DNSSEC et RPKI.

FARZANEH BADI

C'est un bon avis, bien sûr. Or, lorsque le bureau d'enregistrement reçoit des pressions pour faire quelque chose en matière d'abus du DNS, dans des circonstances parfois qui sont définies comme étant urgentes, les titulaires de noms ne peuvent rien faire. Le bureau d'enregistrement peut suspendre leur nom de domaine de manière hâtive ou le fermer carrément. Ce que nous voulons d'un côté, comprendre ce que les titulaires de noms peuvent faire pour se protéger eux-mêmes, mais aussi nous voulons voir par le biais de notre évaluation d'impact, savoir ce que nous pouvons faire pour que des mesures hâtives ne soient pas mises en place. Et les gouvernements devraient également considérer les implications des demandes sur les droits humains lorsque l'on a accès à des informations à caractère personnel, par exemple. Nous devons voir

ce que font les bureaux d'enregistrement et ne pas les presser pour prendre des mesures.

NICOLAS CABALLERO

Merci Farzaneh. J'ai la Suisse, la Commission européenne et ensuite, une personne qui s'appelle Marcik. La Suisse, allez-y!

JORGE CANCIO

Merci Nico. Donc je représente la Suisse. Bonjour à tous. Je suis bien là. Alors je voulais vous remercier d'avoir mentionné ce sujet, d'avoir attiré notre attention. J'aimerais également vous demander dans quelle mesure votre travail sur ce sujet est lié aux valeurs fondamentales que nous avons dans les statuts sur les droits de la personne, sur les droits humains et dans quelle mesure ceci est également lié au cadre d'interprétation dont on a parlé il y a plusieurs années de ça. Donc, c'est ma question. Est-ce que vous mettez votre travail en lien avec ceci?

FARZANEH BADI

Oui, merci beaucoup. Excellente question. Je ne sais pas si vous vous souvenez qu'il y avait une liste de vérification sur les droits humains. C'est une liste qui est sortie du cadre d'interprétation et les PDP désormais doivent considérer cette liste de vérification des droits humains. Cela a été une des initiatives. Nous avons pris cette liste de vérification des droits humains et nous avons essayé de voir comment nous pouvons l'incorporer dans les directives. Tout le travail que nous effectuons a pour objectif d'aider à respecter ces

valeurs fondamentales sur les droits humains que l'ICANN a définies. Mais tout à fait, vous avez raison. Nous allons davantage prêter attention également à l'évolution de la discussion dans ce domaine et nous devons absolument faire le lien de manière plus étroite.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. J'ai la Commission européenne.

MARTINA BARBERO

Martina Barbero, Commission européenne. Merci, Monsieur le Président. Je suis donc présente à distance. Merci pour cette présentation. Merci pour ce travail sur la question des droits humains, c'est très intéressant. Je ne parle pas au nom des responsables de thématique. Je suis moi-même responsable, avec le Japon et les États-Unis, des questions d'utilisation malveillante du DNS et je crois qu'il est important de mettre ceci en lien avec l'impact de l'évaluation des droits humains. Les droits humains, c'est quelque chose de très important pour nous. Il y a toujours, malgré tout, un équilibre à établir. Lorsqu'il y a des demandes urgentes relatives à l'exploitation des enfants, à peut-être des abus des mineurs, bien sûr, les droits des mineurs sont extrêmement importants à considérer dans cet équilibre. Et parfois, au GAC, on est souvent confronté à des retards des parties contractantes qui ne répondent pas suffisamment urgemment, rapidement, alors que d'un autre côté, parfois, les données d'enregistrement sont publiées très rapidement sur d'autres sujets. Donc, je ne vais pas

parler au nom de mes collègues, mais malgré tout, je crois qu'il serait bon de continuer la discussion si possible.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. Alors pour des raisons de temps, je vais devoir fermer la file d'attente. Ce n'est pas une séance micro ouvert que nous avons maintenant, c'est une session questions-réponses entre le GAC et la NCSG. Donc toutes mes excuses, mais nous devons passer à la suite. Rafik, à vous.

RAFIK DAMMAK

Merci beaucoup. Nous allons passer au sujet suivant : le soutien aux candidats des gTLD. Et je vais laisser Pedro faire l'introduction.

PEDRO DE PERDIGÃO LANA

Bonjour à tous! Je fais donc partie de la NCSG. Nous avons soulevé ces points avec la communauté, avec le soutien d'autres entités. Nous avons un contexte juridique.

Et donc je voudrais mentionner tout d'abord que, dans le cadre de nos manifestations récentes, dans le cadre du programme de soutien aux candidats, il y a un bon alignement entre la NCSG et le GAC, ce qui reflète plusieurs années de travail investi sur ces questions. Je reviens à notre principale préoccupation sur le programme de soutien aux candidats. Je voudrais tout d'abord souligner notre positionnement avec la diversification de l'industrie des nouveaux gTLD avec cette nouvelle série de nouveaux gTLD. C'est un des objectifs principaux et donc nous

pensons qu'il est très important de savoir ce que fait l'ICANN pour essayer de rejoindre les candidats potentiels qui ne sont pas impliqués dans l'écosystème de l'ICANN à ce stade, surtout ceux qui viennent des régions faiblement desservies et non-techniques. Peut-être des webinaires régionalisés seraient nécessaires pour mieux sensibiliser, il n'y en a pas suffisamment.

Deuxièmement, la question de l'efficacité de l'accès au soutien financier, en particulier au niveau du GAC. Si on souhaite vraiment être inclusif, je crois qu'il serait bon de diversifier pour avoir plus de pourcentage d'accès aux nouveaux gTLD.

Troisième préoccupation, et c'est certainement le plus complexe. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Nous souhaitons également avoir des informations aussi claires que possible sur le soutien non financier, commercial, technique, juridique. Nous savons qu'il y a des organisations qui ne connaissent pas beaucoup les procédures de l'ICANN et elles peuvent avoir du mal à comprendre les supports qui sont fournis, les critères de candidature pour un nouveau gTLD, parfois se perdre dans la bureaucratie des pays étant donné que les processus juridiques et autres sont différents suivant les pays. Il serait donc critique d'avoir des détails qui soient mieux compris du point de vue technique.

Et enfin, une dernière question qui a été soulevée, c'est donc le soutien pour un crédit d'offre pour les personnes qui bénéficient d'une subvention ASP. On essaie toujours de comprendre dans quelle mesure ceci sera efficace. Donc ces 35 %, nous souhaiterions

savoir comment est-ce que ceci s'appliquera. Ces 35 % de remise, donc ce sera appliqué au montant qui sera payé par le candidat qui sera sélectionné et il y aura un dépôt qui sera nécessaire. Je vous donne un exemple si la deuxième offre est de 1 million \$, le candidat ne paiera que 650 000 \$. Donc la remise qui s'applique à ce million de dollars – 650 000 plutôt que 1 million, donc une remise de 35 %. Merci.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, Pedro. Avant de vous donner la parole, mes excuses à la Slovaquie, je n'avais pas vu votre main. Si vous voulez prendre la parole à ce stade, allez-y.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE

Merci, Monsieur le Président. Oui, je voulais simplement faire écho à ce sujet qui est très important pour également introduire la considération sur les droits humains, sur les données des titulaires de noms de domaine. Il faut faire l'équilibre, certes, mais il faut aussi reconnaître que, au GAC, à l'ICANN, on ne peut pas créer de base juridique pour fournir ces données. Donc il sera important de voir le contexte au niveau des lois nationales. Mais donc la question, c'est le plaidoyer de ceux qui sont affectés par les questions de droits humains. Donc, il faut que ceci soit présenté dans le cadre de nos discussions également.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Slovaquie. Est-Ce que vous voulez répondre?

FARZANEH BADI

Oui, c'est très important. Donc, l'objectif de cette évaluation de l'impact des droits humains, c'est de sensibiliser. Donc, quel est le positionnement de nos requêtes? Comment est-ce que les requêtes du GAC ou les requêtes d'autres parties prenantes pourraient avoir un impact sur les droits humains? Donc, par exemple, si on commence à parler d'exactitude d'une manière telle qu'on identifie les titulaires de nom de domaine et que cela aura des conséquences graves sur l'anonymat et s'il est obligatoire d'imposer l'identification, ceci est dangereux. Mais bien sûr, il y a des désaccords par rapport à ces questions. Donc, pendant l'évaluation d'impact sur les droits humains, peut-être parler de ces questions. Peut-être que ceci permettrait de mieux sensibiliser et ensuite d'obtenir des moyens d'atténuer ces problèmes.

NICOLÁS CABALLERO

Merci Farzaneh. Merci à la Slovaquie et toutes mes excuses, encore une fois, je n'avais pas vu votre main. Vous avez encore la parole? Je ne vois pas de mains dans le chat. D'autres commentaires, d'autres questions? Sinon, je reviens vers vous, Rafik.

RAFIK DAMMAK

Merci. Oui, nous espérons des questions, des clarifications, Mais peut-être qu'on peut saisir cette opportunité d'élargir le dialogue sur d'autres sujets. Ah pardon, je vais me rapprocher du micro. Ce

que je disais, c'est que s'il n'y a pas de question parce que c'est ce qu'on attendait. Mais sinon, Pedro et Farzaneh peuvent peut-être donner davantage de détails sur ces points.

FARZANEH BADI

J'ai un point Divers qui est lié plus ou moins avec la question des droits humains, mais je vais tout simplement en parler. Le modèle multipartite de l'Internet doit être défendu et protégé. C'est de cette manière qu'on donne accès à l'Internet au niveau mondial et qu'on garantit l'interopérabilité. Je voulais exprimer aux membres du GAC à quel point ceci est important pour la société civile de pouvoir avoir une voix, une voix directe. Et c'est ce que garantit le modèle multipartite. Sur pied d'égalité, vous pouvez commenter sur vos préoccupations, vous pouvez passer par le processus d'élaboration publique et vous exprimer. Et il y a une demande si vous pouvez défendre ce modèle pendant le processus multilatéral, ce serait utile. Cela nous aiderait à garantir cette protection.

NICOLÁS CABALLERO

Merci Farzaneh. Vous avez la parole pour vos commentaires, vos questions, vos réflexions. Il y a beaucoup de conversations dans le chat, je crois. Il y a une discussion par rapport aux crédits d'offre, par rapport à la remise, etc. Je n'ai pas le temps de tout lire, de lire tout ce qui se passe en ligne, mais étant donné que nous n'avons

pas beaucoup de temps, j'ai quand même la Colombie et la Suisse qui ont demandé la parole. Donc je leur cède la parole.

THIAGO DAL-TOE

Merci beaucoup, Nico. Donc je m'exprime au nom de la Colombie et je voulais demander à la NCSG par rapport à la nouvelle série, par rapport à l'ASP, par rapport aux opportunités de sensibilisation. Nous avons beaucoup discuté avec Icann.org. Nous avons collaboré sur ces questions, sur les possibilités, ce qui pourrait arriver. Qu'est-ce que vous faites, vous? Est-ce que vous utilisez la boîte à outils des promoteurs? Est-ce que vous utilisez les possibilités de sensibilisation? Et qu'est-ce qu'a fait l'ICANN? Org qui a bien marché dans votre contexte?

PEDRO DE PERDIGÃO LANA

Nous essayons d'entrer en contact directement avec les organisations qui pourraient être des candidats potentiels pour le programme. Mais le problème, c'est de savoir qui justement pourrait être l'organisation qui s'intéresse de manière spécifique à avoir un gTLD. Donc il y a des scénarios, il y a des priorités qu'ont ces organisations, mais je crois que l'aide la plus importante pour nous, ce vers quoi on pourrait diriger nos efforts, c'est d'identifier ces organismes qui pourraient être intéressés par ces demandes.

NICOLAS CABALLERO

J'ai la Suisse et ensuite le Royaume-Uni. La Suisse.

JORGE CANCIO

Merci beaucoup, Nico. Par rapport aux points divers, je voulais rebondir sur le commentaire de Farzi par rapport au modèle multipartite. En principe, nous préférons parler d'approche multipartite parce qu'il y a différents parfums suivant la fonction, suivant le contexte, suivant la discussion. Mais en dehors de cette considération, je voulais vous dire que, bien sûr, nous sommes tout à fait d'accord avec cette approche. Et je voulais vous demander quels sont vos plans. Quelles sont les activités dans le cadre de ce processus, le SMSI+20, ou la mise en œuvre du Pacte numérique mondial qui est, bien sûr, en lien avec le SMSI? Ce que nous observons, c'est que la communauté technique s'organise, s'active. Et ma question, c'était : Vous, quel est votre niveau d'implication dans ces processus?

FARZANEH BADII

Nous avons un groupe informel au conseil de la GNSO qui se concentre sur les questions relatives à la gouvernance de l'Internet, ceci à des fins de communication et de discussion. Nous avons également... Alors quand je dis nous, c'est la discussion qui a lieu avec la NCSG. Donc, nous souhaitons documenter en quoi ce système de gouvernance d'approche multipartite a pu aider, en quoi cette approche multipartite de l'ICANN a pu aider à gérer les préoccupations des différentes parties prenantes en matière de politique de gouvernance de l'Internet et en quoi nos processus

innovants ont pu contribuer à la garantie d'un Internet qui soit accessible et ouvert.

Je vous donne un petit exemple. Nous avons parlé de la question des sanctions. Dans cette communauté, nous avons suggéré différentes recommandations qui pourraient permettre de gérer certaines de ces préoccupations par rapport à l'accès aux noms de domaine. Je crois qu'il faut être spécifique par rapport aux questions et bien voir quelles sont les parties. Quelles sont les politiques de l'ICANN qui ont contribué à gérer ces préoccupations en matière de gouvernance de l'Internet et quel est notre rôle? C'est très bien de parler de modèle multipartite, mais il faut aussi bien répondre au pourquoi. Pourquoi est-ce que c'est un bon modèle? Et la communauté technique s'organise. Oui, je les invite donc à collaborer. Je crois que tous, nous devrions nous organiser et travailler ensemble de manière justement multipartite, donc de manière multipartite, défendre l'approche multipartite.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Farzaneh. Merci à la Suisse aussi. Nous avons encore un peu de temps pour une dernière question du Royaume-Uni et ensuite ce sera terminé. Le Royaume-Uni.

NIGEL HICKSON

Oui, merci beaucoup, Monsieur le Président. Merci aux collègues de la NCSG d'être venu aujourd'hui. C'est toujours très intéressant de voir votre point de vue sur les différentes questions et plus

précisément dans le cadre du point Divers que vous avez soulevé. De toute évidence, vous savez que le GAC est impliqué dans un certain nombre de groupes de travail et de discussions sur l'approche multipartite de la gouvernance de l'Internet, surtout au vu des discussions du SMSI+20 et des contributions de l'ICANN dans ce domaine. J'ai bien entendu ce que vous avez dit, mais est-ce qu'il y a certaines choses qui vous préoccupent, peut-être par rapport aux déclarations qui ont été faites par l'ECOSOC sur les ODD, sur d'autres initiatives de collaboration dans l'espace numérique? Est-ce que c'est quelque chose qui peut-être devra être soulevé dans le cadre du SMSI? Est-ce que cela pourrait poser problème?

FARZANEH BADI

J'ai répondu sur la liste de diffusion du SMSI+20. Je pense que nous devons agir de manière responsable. La déclaration qui a été faite, oui, les SDG sont aspirationnels. Mais je ne vois pas dans cette déclaration rien qui puisse aller à l'encontre du modèle multipartite. Et je pense que cette déclaration a commencé en parlant de la liberté d'expression, la paix, la tolérance qui peuvent contribuer à la sécurité américaine. Je pense qu'on doit suivre de près cette question. Nous devons protéger le modèle multipartite, mais je ne vois pas de raison de s'inquiéter. Il s'agit tout simplement d'idées qui sont un peu trop créatives.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Merci Royaume-Uni. Muito obrigado, Pedro. Merci Farzaneh. Nous allons donc applaudir nos collègues de la NCSG. Merci beaucoup.

Pour mes chers collègues du GAC, nous allons faire une pause maintenant. Nous allons faire une pause café. Nous allons voir si le café est bon aujourd'hui et je vous attends ici à 10 h 30 pour parler des bureaux d'enregistrement avec le groupe de parties prenantes des bureaux d'enregistrement. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]